

Attribution de subventions à des projets de recherche et/ou d'intégration de données

Université de Tours – 25 ans de la formation IMACOF

L'Université de Tours a fêté le 24 mai 2014 à Chinon les 25 ans de la filière « Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux » (IMACOF). Cette dernière a pour objectif de former des professionnels en ingénierie des milieux aquatiques. Depuis 1989, 800 diplômés sont sortis de cette formation et une douzaine de thèses ont été soutenues.

Cette filière participe à l'émergence d'une communauté de chercheur/spécialiste des questions en lien avec la Loire et ses affluents et elle alimente également la connaissance et le corpus scientifique ligérien. Par ailleurs, l'équipe pédagogique s'est fortement impliquée, depuis 2007, dans le volet Recherche/Données/Information du plan Loire.

A cette occasion, a été organisé à Chinon un événement se voulant à la fois solennel et festif. L'Etablissement a été sollicité financièrement pour un montant de 1 000 € au titre de l'organisation de cette journée.

Il est à noter l'intervention de l'Etablissement lors d'une table ronde.

Le Bureau de l'Etablissement n'ayant pu se tenir comme initialement prévu le 17 avril dernier, une lettre d'intention du Président a été adressée aux organisateurs de la manifestation indiquant que serait faite une proposition aux instances de l'Etablissement pour un financement à hauteur de 1 000 € forfaitaire.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante

Université de Tours – ALOSA 2014

L'Etablissement public Loire a été sollicité par l'Université de Tours (cf. courrier en annexe) qui souhaite obtenir un soutien financier pour le suivi des aloses en Loire moyenne (ALOSA 2014).

Cette opération a été examinée sur le fond suite à l'appel à projets « connaissance des populations de poissons migrateurs amphihalins du bassin de la Loire » lancé à l'été 2013 par la DREAL de Bassin et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Des co-financements du FEDER (30 %) et de l'AELB (70 %) étaient sollicités pour un montant total de 37 967,42 €.

Suite à cet examen, des précisions techniques ont été demandées au porteur de projet. L'opération a néanmoins été refusée par le Comité de gestion du plan Loire à l'automne 2013, avec pour conséquence de la priver de l'accès aux crédits du FEDER.

Post Comité de gestion la DREAL, sur la base des compléments attendus, a toutefois confirmé que le projet « devrait être financé ». Ainsi, l'AELB a accordé en janvier 2014 le financement qui lui était demandé.

Avant d'engager le travail, l'Université de Tours souhaite compenser la non obtention des crédits du FEDER en sollicitant l'EP Loire à hauteur de 7 403,65 €, soit 19,5 % (et la DREAL pour 3 986,58 €, soit 10,5 %).

Rappel des financements apportés pour le suivi de cette espèce dans le cadre de l'actuel plan Loire :

| MAITRE D'OUVRAGE (MO) | OPERATION | Montant total | AELB | | EP LOIRE | | FEDER LOIRE | | MO | |
|--|---|---------------|--------|-----|----------|-----|-------------|--|-------|-----|
| AAIPPBLB (Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels du Bassin de la Loire et des cours d'eau bretons) | Suivi 2007 de la population de grande alose du bassin de la Loire | 32 018 | 12 800 | 40% | 12 800 | 40% | | | 6 418 | 20% |

| | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|----------------|----------------|------------|---------------|-----------|----------------|------------|--------------|-----------|
| AAIPPBLB | Suivi 2008 de la population de grande alose du bassin de la Loire en prévision de l'évaluation de l'impact des actions anthropiques et des changements climatiques régionaux sur la dynamique de cette population. | 20 320 | 3 830 | 19% | 4 999 | 25% | 10 214 | 50% | 1 277 | 6% |
| AAIPPBLB | Suivi 2009 de la population d'aloses du bassin de la Loire en prévision de l'évaluation de l'impact des actions anthropiques et des changements climatiques régionaux sur la dynamique de cette population. | 37 260 | 14 904 | 40% | 1 863 | 5% | 18 630 | 50% | 1 863 | 5% |
| AAIPPBLB | Suivi 2010 de la population d'aloses en Loire : calcul et comparaison des indices d'abondance des géniteurs au niveau des pêcheries au filet-barrage et des passes à poissons, reconstitution de cohortes de grandes aloses et suivi de la dévalaison des juvéniles. | 58 306 | 23 322 | 40% | 5 831 | 10% | 29 153 | 50% | | |
| AAIPPBLB | Suivi 2011 de la population d'aloses du bassin de la Loire capturées par les pêcheries professionnelles en prévision de l'évaluation de l'impact des actions anthropiques et des changements climatiques régionaux sur la dynamique de cette population. | 42 796 | 20 542 | 48% | 856 | 2% | 21 398 | 50% | | |
| Université François Rabelais de Tours | ALOSA 2013 : survie des aloses en Loire moyenne | 97 354 | 48 677 | 50% | | | 48 677 | 50% | | |
| TOTAUX | | 288 054 | 124 075 | 43% | 26 348 | 9% | 158 790 | 55% | 9 558 | 3% |

Dans l'objectif d'éviter une rupture en 2014 de l'acquisition de données sur cette espèce migratrice, il est proposé de participer – à titre exceptionnel pour un montant et un taux d'intervention plus élevé par rapport à la moyenne constatée sur la période - au financement de cette opération à hauteur de 7 403,65 € (19,5 %).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante

UICN – Colloque national sur les espèces exotiques envahissantes (Orléans – 23,24 et 25 septembre 2014)

Le Comité français de l'UICN¹ organise à Orléans (23, 24 et 25 septembre 2014) un colloque national sur les espèces exotiques envahissantes. Cet évènement est destiné à réunir, pour la première fois à l'échelle nationale, les principaux acteurs de métropole et d'outre-mer concernés par cette problématique. Ceux-ci partageront et confronteront les expériences et les points de vue afin de dresser un bilan de la situation en France et mettre en évidence les priorités d'action et identifier les évolutions nécessaires pour assurer une meilleure gestion des invasions biologiques.

Objectifs du colloque

- Dresser un état des lieux de la situation concernant les espèces exotiques envahissantes en France (impacts écologiques et économiques, actions mises en œuvre, politiques nationales et européennes en développement) ;

¹ Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 13 organismes publics, 40 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts, réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques.

Par cette composition mixte, il est une plate-forme unique de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, associant également les collectivités locales et les entreprises.

Le Comité français de l'UICN s'est fixé deux missions principales : répondre aux enjeux de la biodiversité en France et valoriser l'expertise française au niveau international.

- Identifier les besoins, définir les priorités de connaissance et d'action, mettre en évidence les évolutions nécessaires pour renforcer le cadre réglementaire, les politiques publiques et l'action de l'ensemble des acteurs ;
- Appuyer et orienter les réflexions en cours pour l'élaboration de la future stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.

Le bassin de la Loire et plus particulièrement Orléans a été retenu pour la tenue de ce colloque car plusieurs démarches initiées, notamment, dans le cadre du plan Loire grandeur nature, sont reconnues comme exemplaires à l'échelle nationale.

Dans ce cadre et sur cette thématique, l'Etablissement a notamment participé financièrement à la réalisation de plusieurs projets de recherche ou d'acquisition de données. On retiendra plus particulièrement la thèse de Soraya ROUIFED : « *Bases scientifiques pour un contrôle des renouées asiatiques : performances du complexe hybride Fallopi* en réponse aux contraintes environnementale » soutenue en 2011 et pour laquelle un livret de vulgarisation scientifique a été réalisé par l'Etablissement en 2013, ou encore le travail de coordination effectué par l'ONCF pour les « réseaux « *vertébrés exotiques envahissants* » et « *mammifères* » du bassin de la Loire ».

L'Etablissement est sollicité pour être partenaire de l'évènement dont le budget prévisionnel s'élève à 137 115 €.

Dans le prolongement des soutiens apportés par l'Etablissement sur la thématique, dans le cadre de la plate-forme recherche/données/information de l'actuel plan Loire, et vu la proposition faite de la valorisation de ces travaux dans le cadre du colloque d'une réflexion qui s'organise au niveau national, avec des retombées internationales le cas échéant, il est proposé de soutenir cette manifestation à hauteur de 5 000€, dans la limite de 5% du coût total.

Dans ce contexte, il est prévu d'attirer l'attention du porteur de projet sur les mesures d'information à assurer relativement au soutien octroyé par l'Etablissement public Loire.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante

Tours le 17 avril 2014

Dr Catherine Boisneau
Maître de conférences
Directrice du Département Imacof Polytech Tours
Université de Tours
CITERES UMR CNRS 7324
Parc de Grandmont
37200 TOURS
332 47 36 47 32/ 06 35 45 20 23
catherine.boisneau@univ-tours.fr

Monsieur le Directeur de l'EPL
2 quai du fort Alleaume
CS 55708
45057 ORLEANS CEDEX

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'appel à projet 2013-2014, pour l'acquisition et la valorisation de connaissances sur les poissons migrateurs amphihalins dans le bassin de la Loire, l'université de Tours avait déposé 2 dossiers, que je porte, l'un ALOSA 2014, suivi des aloses en Loire moyenne en 2014, et le second GLANIS 2014, qui vise à estimer la prédation par le silure sur les poissons migrateurs en Loire.

Ces dossiers ont fait l'objet d'un examen par un comité de sélection composé de la DREAL Centre, la DREAL Pays de la Loire, l'ONEMA et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le 24 septembre 2013.

Contactée début octobre 2013, la DREAL de bassin indique que le comité de sélection souhaite obtenir des compléments d'informations sur les projets et qu'un courrier me parviendra vers la mi-octobre.

Le 4 novembre 2013, deux courriers du SGAR, arrivés à l'université, m'informent que les projets sont refusés mais sans en préciser les motifs.

En date du 5 décembre, arrive le courrier du DREAL m'indiquant que mes dossiers ont fait l'objet d'un ajournement et me demandant des compléments d'informations à lui rendre pour le 20 décembre 2013 au plus tard, ce qui fut fait.

A la mi-janvier, contactée par téléphone, la DREAL indique que les compléments apportés ont été satisfaisants et que les projets devraient être financés.

Le 25 janvier 2014, arrive un courrier de l'AELB m'indiquant qu'elle accorde son aide financière pour ces deux projets conformément au plan de financement de ces deux dossiers.

Or récemment, le SGAR, contacté par téléphone, confirme la décision de rejet des projets au titre du financement par le FEDER.

Devant cette situation quelque peu contradictoire et de blocage, je m'interroge sur les actions à engager pour satisfaire aux objectifs de ces travaux. En effet, il ne sera pas ouvert de lignes de crédits sur ces actions tant que les conventions permettant de couvrir la totalité de leurs financements ne seront pas signées.

Compte tenu de l'avancée de la saison de remontée des aloses, des budgets de ces deux opérations (37 967.42 € pour ALOSA 2014, 101 004.94 € pour GLANIS 2014), des contraintes réglementaires (appel d'offre par l'université de Tours, demande d'arrêtés de pêche scientifique) et de sécurité à mettre en œuvre sur les seuils des centrales nucléaires, après discussion avec la DREAL, j'ai pris la décision d'abandonner le projet GLANIS. Par contre, devant l'impérative nécessité de poursuivre l'acquisition des données sur les aloses, afin de conserver la validité de la série chronologique unique sur cette espèce en Europe, je vous sollicite pour financer l'équivalent du montant FEDER de cette opération en partenariat avec la DREAL pour un montant de 11 390.23 € qui pourrait être réparti entre la DREAL et l'EPL suivant la clef proposée ci-dessous.

Budget de l'opération ALOSA 2014

| | Montant HT | % du total |
|----------------------------------|------------------|---------------|
| Montant total | 37 967.42 € | |
| AELB | 26 577.19 € | 70% |
| Prévu sur FEDER à répartir entre | 11 390.23 € | 30% |
| EPL (65%) | 7403.65 € | 19.5 % |
| DREAL (35%) | 3986.58 € | 10.5% |
| | | |

Dans l'attente de votre réponse urgente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Dr Catherine Boisneau

Copie : EPL, le directeur
 SGAR Centre, secrétariat général
 AELB, Laurent Vienne
 MEDDE, DEB
 G Deguet, vice-président du Conseil Régional Centre
 EDF, Mme Pascale Lyaudet, M. Frédéric Ravel-Sibillot
 Mr Monfray Jérôme , président Aaippblb